

laloidedieu.org

Appendice 5e : Les transports le jour du sabbat

Cette page fait partie de la série sur le 4e commandement : le sabbat :

1. Appendice 5a : Le sabbat et le jour pour aller à l'église, deux choses différentes
2. Appendice 5b : Comment observer le sabbat à l'époque moderne
3. Appendice 5c : Appliquer les principes du sabbat dans la vie quotidienne
4. Appendice 5d : La nourriture le jour du sabbat — Guide pratique
5. Appendice 5e : Les transports le jour du sabbat (Page actuelle).
6. Appendice 5f : Technologie et divertissement le jour du sabbat
7. Appendice 5g : Le travail et le sabbat — Faire face aux défis du monde réel

Dans l'article précédent, nous avons examiné la question de la nourriture le jour du sabbat — comment la préparation, la planification et la règle de nécessité peuvent transformer une source potentielle de stress en un moment de paix. Nous abordons maintenant un autre domaine de la vie moderne où le besoin de ces mêmes principes se fait pressant : **les transports**. Dans le monde d'aujourd'hui, les voitures, les bus, les avions et les applications de transport avec chauffeur rendent les déplacements faciles et pratiques. Pourtant, le quatrième commandement nous appelle à faire une pause, à planifier et à cesser le travail ordinaire. Comprendre comment cela s'applique aux déplacements peut aider les croyants à ne pas effectuer de travail inutile, à protéger la sainteté de ce jour et à préserver son véritable esprit de repos.

Pourquoi la question des transports est importante

La question des transports n'est pas nouvelle. Dans l'Antiquité, les déplacements étaient liés au travail — transporter des marchandises, s'occuper des animaux ou se rendre au marché. Le judaïsme rabbinique a élaboré des règles détaillées concernant les distances à parcourir le jour du sabbat, ce qui explique pourquoi, au cours de l'histoire, de nombreux Juifs pratiquants vivaient près des synagogues afin de pouvoir se rendre à pied aux offices. Aujourd'hui, les chrétiens sont confrontés à des questions semblables concernant leurs déplacements le jour du sabbat pour aller à l'église, rendre visite à leur famille, participer à des études bibliques ou accomplir des actes de miséricorde, comme rendre visite à des personnes à l'hôpital ou en prison. Cet article vous aidera à comprendre comment les principes bibliques de préparation et de nécessité s'appliquent aux déplacements, afin que vous puissiez prendre des décisions sages et empreintes de foi quant au moment et à la manière de vous déplacer le jour du sabbat.

Le sabbat et la fréquentation de l'église

L'une des raisons les plus courantes pour lesquelles les croyants se déplacent le jour du sabbat est d'**assister aux cultes**. Cela se comprend — se rassembler avec d'autres croyants pour adorer et étudier peut être édifiant. Pourtant, il est important de se rappeler ce que nous avons déjà établi dans l'article 5A de cette série : **aller à l'église le jour du sabbat ne fait pas partie du quatrième commandement** (Lire l'article). Le commandement exige de cesser le travail, de garder ce jour saint et de se reposer. Rien dans le texte ne dit : « Tu iras à un culte » ou « Tu te rendras dans un lieu de culte particulier » le jour du sabbat.

Jésus lui-même se rendait à la synagogue le jour du sabbat (Luc 4:16), mais il n'a jamais enseigné que cela constituait une obligation pour ses disciples. Sa pratique montre que se rassembler est permis et peut être bénéfique, mais elle n'établit ni règle ni rituel. Le sabbat a été fait pour l'homme, et non l'homme pour le sabbat (Marc 2:27), et son essence est **le repos et la sainteté, non les déplacements ou la fréquentation d'une institution**.

Pour les chrétiens d'aujourd'hui, cela signifie que **fréquenter une église qui observe le sabbat est facultatif et non obligatoire**. Si vous trouvez de la joie et grandissez spirituellement en vous réunissant avec d'autres croyants le septième jour, vous êtes libre de le faire. Si le trajet pour aller à une église est source de stress, rompt le rythme du repos ou vous oblige à conduire sur de longues distances chaque semaine, vous êtes tout aussi libre de rester chez vous, d'étudier l'Écriture, de prier et de passer la journée en famille. L'essentiel : vous ne devez pas transformer les trajets vers l'église en une routine automatique qui compromet le repos et la sainteté mêmes que vous cherchez à préserver.

Dans la mesure du possible, planifiez à l'avance pour que, **si vous assistez à un culte, cela nécessite un minimum de déplacements et de préparation**. Cela peut signifier rejoindre une assemblée locale plus proche de chez vous, organiser une étude biblique à la maison ou rencontrer des croyants en dehors des heures du sabbat. En restant centré sur la sainteté et le repos plutôt que sur la tradition ou les attentes, vous conformez votre pratique du sabbat au commandement de Dieu plutôt qu'à des exigences établies par les hommes.

Directives générales sur les déplacements

Les mêmes principes du **jour de préparation** et de la **règle de nécessité** s'appliquent directement aux transports. En général, les déplacements le jour du sabbat doivent être **supprimés ou réduits au minimum**, surtout sur de longues distances. Le quatrième commandement nous appelle à cesser notre travail ordinaire et à permettre aux autres personnes sur lesquelles nous avons une influence d'en faire autant. Lorsque nous prenons l'habitude de parcourir de longues distances chaque sabbat, nous risquons de transformer le jour de repos de Dieu en une journée supplémentaire de stress, de fatigue et d'organisation logistique.

Pour les déplacements sur de longues distances, planifiez à l'avance afin que votre trajet ait lieu soit avant le début du sabbat, soit après sa fin. Par exemple, si vous rendez visite à des membres de votre famille qui vivent loin, essayez d'arriver avant le coucher du soleil le vendredi et de repartir après le coucher du soleil le samedi. Cela crée une atmosphère paisible et permet de ne pas avoir à se hâter ni à faire des préparatifs de dernière minute. Si vous savez que vous aurez besoin de vous déplacer

pour une raison légitime pendant le sabbat, préparez votre véhicule à l'avance — faites le plein, occupez-vous de l'entretien et planifiez votre itinéraire au préalable.

En même temps, l'Écriture montre que **les actes de miséricorde sont permis le jour du sabbat** (Matthieu 12:11-12). Rendre visite à quelqu'un à l'hôpital, réconforter les malades ou servir les personnes emprisonnées peut nécessiter un déplacement. Dans de tels cas, le trajet doit rester aussi simple que possible, évitez d'en faire une sortie de loisir et vous devez garder à l'esprit le caractère sacré des heures du sabbat. En traitant les déplacements comme une exception plutôt que comme la norme, vous préservez la sainteté du sabbat et son caractère reposant.

Véhicules personnels et transports publics

Conduire un véhicule personnel

Utiliser votre propre voiture ou moto le jour du sabbat n'est pas interdit en soi. En fait, cela peut être nécessaire pour de courts trajets afin de rendre visite à votre famille, de participer à une étude biblique ou d'accomplir des actes de miséricorde. Cependant, **vous devriez faire preuve de prudence à cet égard**. Conduire comporte toujours un risque de panne ou d'accident qui pourrait vous obliger — vous ou d'autres personnes — à effectuer un travail qui aurait pu être évité. De plus, le plein de carburant, l'entretien et les trajets de longue distance accroissent tous le stress et le travail propres aux jours de semaine. Dans la mesure du possible, vous devez limiter à de courts trajets vos déplacements en véhicule personnel le jour du sabbat, préparer votre voiture à l'avance (carburant et entretien) et planifier vos itinéraires pour perturber le moins possible les heures sacrées.

Taxis et services de transport avec chauffeur

En revanche, des services comme Uber, Lyft et les taxis impliquent de payer quelqu'un pour travailler exclusivement pour vous le jour du sabbat, ce qui viole l'interdiction, dans le quatrième commandement, de faire travailler d'autres personnes pour votre compte (Exode 20:10). Cela s'apparente à l'utilisation de services de livraison de repas. Même si cela semble être une facilité mineure ou occasionnelle que l'on s'accorde, cela compromet le but du sabbat et envoie des

messages contradictoires sur vos convictions. Le modèle que la Bible présente de manière constante consiste à planifier à l'avance pour ne pas avoir besoin de faire travailler quelqu'un d'autre pour vous pendant les heures sacrées.

Transports publics

Les bus, les trains et les ferries diffèrent des taxis et des services de transport avec chauffeur, car ils fonctionnent selon des horaires fixes, indépendamment du fait que vous les utilisiez ou non. Il peut donc être permis d'utiliser les transports publics le jour du sabbat, surtout si cela vous permet de participer à un rassemblement de croyants ou d'accomplir un acte de miséricorde sans conduire. Dans la mesure du possible, achetez vos billets ou abonnements à l'avance afin de ne pas avoir à manipuler d'argent le jour du sabbat. Les trajets doivent rester simples, vous ne devez pas faire d'arrêts inutiles et vous devez garder un état d'esprit empreint de révérence pendant vos déplacements pour préserver la sainteté de ce jour.